

RPI SAINT BRISSON SUR LOIRE / SAINT MARTIN  
SUR OCRE.....

Nombre total de classes 8

Commune ...ST BRISSON / ST MARTIN

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU  
CONSEIL D'ECOLE DU 7 mars 2022**

Convocation adressée le 3 MARS 2022 par la directrice de l'école de ST MARTIN/OCRE  
Le Conseil d'école s'est réuni le 7 MARS 2022., à 18 H , à la salle polyvalente de ST MARTIN  
Secrétaires de séance : Mmes CHAFFAL (PARENT ELUE) et MÉGUÉNI (ENSEIGNANTE)

**Membres de droit présents**

| Nom  | Qualité                     |
|--|-----------------------------|
| <b>PRESIDENT(E)</b>  |                             |
| Mme GOURDON  | Directrice                  |
| <b>EDUCATION NATIONALE</b>   |                             |
| Mmes DEROO et GOURDON<br>Mmes BOUCQ, DUNOGUÉ, FLAHAUT, , MÉGUÉNI, PINEAU, POITEVIN,<br>PRÉVOST.                              | Directrices<br>Enseignantes |
| Inspecteur ou inspectrice de l'éducation nationale   | IEN                         |
| Madame BOURNOVILLE Excusée   |                             |
| <b>ELUS</b>  |                             |
| -Syndicat d'intérêt scolaire (SIS) et mairies : M CHENUET Maire de St Martin, Mme<br>MERANGER Vice-présidente SIS.           |                             |
| <b>PARENTS D'ELEVES</b>  |                             |
| Mme PARIS présidente des parents d'élèves ; M <sup>mes</sup> Chaffal, Colombet, Dufraise, Lebrun,<br>Milan, Paris et Verkest | Elue titulaire              |
| <b>LE DDEN</b>   |                             |

**Membres absents**

| Nom | Qualité |
|-----|---------|
|     |         |

**1. Lecture et approbation du précédent compte rendu.**

Il est approuvé à l'unanimité.

## **2. Points en cours évoqué lors du dernier conseil d'école :**

- **Plan de continuité pédagogique**

Mme Gourdon précise que jusqu'à présent nous n'avons pas eu recours à la mise en place de ce système, en revanche lorsqu'un élève est absent pour cause de COVID (positif ou cas contact) les enseignantes envoient le travail. Les enseignants déplorent cependant le peu de retour des familles et aimeraient au moins que celles-ci accusent réception du travail.

- **APC**

Les APC fonctionnent toujours. Des changements de groupes ont eu lieu au cours de l'année. Les enseignantes, notamment de CM, n'ont que peu d'élèves.

- **Effectifs**

Il y a eu des changements d'effectifs dans beaucoup de classe et l'évolution du nombre d'enfants est en hausse. Voici les effectifs à ce jour :

|                |                 |                 |
|----------------|-----------------|-----------------|
| PS : 15 élèves | CP : 25 élèves  | CM1 : 25 élèves |
| MS : 21 élèves | CE1 : 22 élèves | CM2 : 23 élèves |
| GS : 21 élèves | CE2 : 26 élèves |                 |

- **RASED**

Le RASED interviendra dans les classes de CP, CE1 et CE2 à compter du 14 mars. Les demandes faites pour la classe de GS ne seront pas honorées et celles faites en PS/MS sont en attente.

- **Label E3D**

Madame Gourdon annonce que l'école a reçu le diplôme niveau 1 « Sensibilisation » du Label E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) et fait remarquer que c'est une reconnaissance du travail qui est fait dans nos écoles en ce sens.

- **Marché de Noël**

Malheureusement, suite au contexte sanitaire, le marché de Noël n'a pas pu avoir lieu. Les classes ont donc vendu à distance. Les deux classes de CM n'ayant pas eu l'autorisation de cuisiner ont décidé de remettre à plus tard la réalisation des confitures.

La vente des objets a permis aux classes de PS/MS de Saint Martin de récolter 46, 50<sup>€</sup>. La recette des 4 classes de Saint Brisson s'élève à 250€ environ.

## **3. Horaires de l'école de Saint Brisson**

Mme Deroo rappelle que suite à la mise en place du protocole sanitaire les horaires de l'école de Saint Brisson avaient dû être modifiés pour limiter les brassages. Le bilan est positif et les enseignantes souhaiteraient pérenniser cet aménagement.

Rappel des horaires :

|  |               |
|--|---------------|
| Maternelle Saint Brisson : 8h45 → 11h45  | 13h15 → 16h15 |
| Elémentaire Saint Brisson : 8h45 → 12h15 | 13h45 → 16h15 |

L'ensemble du conseil d'école vote à l'unanimité le maintien de ces horaires. La demande pour validation sera donc transmise à l'Inspection académique.

## **4. Exercices de sécurité**

Les directrices de Saint Martin et Saint Brisson annoncent que le 2<sup>ème</sup> exercice incendie a été réalisé sur les 2 sites. L'exercice de prévention des risques majeurs (confinement) a été réalisé avant les vacances d'hiver à Saint Brisson et sera réalisé la semaine prochaine sur Saint Martin. Un exercice attentat/ intrusion (se sauver) est prévu à Saint Brisson le 12 mai et le 3<sup>ème</sup> exercice incendie est prévu le 28 avril. Pour l'école de Saint Martin les dates ne sont pas encore fixées.

## **5. Acquisition de capteurs de CO2 dans les écoles**

Les directrices ont demandé au SIS si l'achat de capteurs de CO2 était envisagé. M. Chenuet répond qu'en effet les classes devraient en être équipées mais le projet est en attente car un achat groupé via la communauté de communes est à l'étude.

## **6. Projets pédagogiques**

**Maternelle ST Martin** : Participation aux 8 E.P.S. en fin d'année, participation au comice agricole avec la décoration de panneaux sur le thème « fruits, légumes et céréales ». Les 2 classes de PS/MS ont assisté au spectacle « Soum, l'ami des fantômes » offert par la communauté de communes et organisé par l'association « Lever de rideaux » à Coullons. Participation à cinématernelle (2<sup>ème</sup> film visionnage le 01/02 et le 3<sup>ème</sup> aura lieu courant mai).

**Elémentaire ST Martin** : Course de régularité interne à l'école le 15 mars en vue de sélectionner quelques élèves pour le cross départemental qui aura lieu à Châteauneuf sur Loire le mercredi 6 avril après-midi. Organisation des 8 E.P.S pour les maternelles en fin d'année. Participation au comice agricole avec la décoration de panneaux sur le thème « fruits, légumes et céréales ». Les CM2 bénéficient actuellement d'un programme de prévention des addictions.

### **Ecoles de ST Brisson :**

La classe de GS a également assisté au spectacle « Soum, l'ami des fantômes » offert par la communauté de communes et organisé par l'association « Lever de rideaux » à Coullons. Elle participe aussi au dispositif cinématernelle (2<sup>ème</sup> film visionnage le 21 janvier et le 3<sup>ème</sup> aura lieu le 13 mai).

Toutes les classes recevront un illustrateur dans le cadre du salon du livre du giennois. Les enseignantes déplorent l'annulation du concert JMF auxquels les classes devaient assister.

Les classes élémentaires participent au comice agricole avec la décoration de panneaux sur le thème « fruits, légumes et céréales ».

En ce qui concerne les autres sorties, notamment les sorties de fin d'année, les enseignantes sont en attente de l'allègement du protocole sanitaire. Rien n'est encore fixé.

**Classe de découverte** : Les classes de CM1 et CM2 partiront bien en classe de découverte du 30 mai au 03 juin à Chambon sur Lac (Puy de Dôme) sur le thème de la découverte des volcans d'Auvergne. Une première réunion d'informations a eu lieu, une seconde est prévue. Le coût total par élève est de 343 € par enfant (hors aide). Voici le détail des aides obtenues ou à venir par élève :

- 20€ du SIS
- 32,5€ du conseil départemental (sous réserve d'acceptation)
- 42,5 € du budget transport alloué par le SIS
- 68 € de la coopérative scolaire
- 30 € de l'APE

Les enseignantes de CM précisent que la participation de la coopérative scolaire à cette hauteur restera exceptionnelle. Elle est due au fait que la classe découverte prévue en 2020 avait été annulée. Ce qui permet aux élèves de cette année de profiter des bénéfices réalisés ces deux dernières années.

L'APE précise que son budget est limité dû en partie aux conditions sanitaires de ces dernières années qui ont empêché la tenue des manifestations prévues, mais l'association regrette également le peu de mobilisation des familles. Elle avertit donc qu'à ce rythme elle ne sera peut-être plus en mesure de donner une subvention équivalente dans les années à venir.

L'APE alloue un budget de 13 euros par enfant pour les classes élémentaires (CP, CE1, CE2) et maternelles (PS, MS, GS). L'équipe pédagogique les remercie.

## **7. Interventions extérieures**

- Stephen Millan, intervenant de musique, est intervenu au premier semestre à l'école élémentaire de Saint Brisson sur le thème « autour du monde » et intervient depuis le 28 février à Saint Martin et auprès des GS de Saint Brisson. Les 3 classes de maternelles bénéficieront chacune de 5 séances. Les CM1 et CM2 travaillent autour du développement durable et les PS/MS sur le thème de la mer et des animaux marins et les GS sur le développement durable.

- La gendarmerie est intervenue dans les classes de CM1 et CM2 au mois de janvier. Chez les CM1 sur le thème « respect et incivilités » et chez les CM2 dans le cadre du permis internet. Nous sommes en attente pour leurs interventions en CE2 sur le permis piéton et en CM2 sur le permis vélo.

- Le SMICTOM doit intervenir dans les classes de CM1 et CM2 au mois de mai (suite à un report) sur le thème du compostage et de la réduction des déchets, en lien avec le programme de géographie.

- Les intervenants de la Communauté de Communes proposent des cycles EPS aux élèves du regroupement :

- CP/CE1/CE2 : gymnastique (2<sup>ème</sup> trimestre) et handball (3<sup>ème</sup> trimestre)
- CM1/CM2: escrime (2<sup>ème</sup> trimestre) et handball (3<sup>ème</sup> trimestre)

## **8. Dates**

- **Inscriptions**

Les inscriptions se feront en 2 temps. D'abord en mairie soit en prenant rendez-vous auprès de Mme Maufras, soit par mail. Pour l'inscription il faut se munir du carnet de santé, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Les familles ont jusqu'au 8 avril pour s'inscrire en mairie.

Dans un deuxième temps, Mme Gourdon recevra les familles en rendez-vous individuels à l'école du 13 au 17 juin. Les parents recevront un mail pour fixer un rendez-vous avec Mme Gourdon. L'information sera diffusée sur Panneau Pocket et dans le journal.

- **Conseil d'école**

Le prochain conseil d'école se tiendra le 10 juin 2022 à 18 h à Saint Martin

## **9. Questions diverses des parents d'élèves :**

*a. Point sur le non-respect du protocole sanitaire lié au COVID :*

De nombreux parents ont fait remonter qu'une personne encadrante du SIS ne respectait pas le protocole sanitaire ainsi que certaines charges qui incombent à son poste. Les parents d'élèves regrettent que malgré maintes remarques auprès du conseil d'école et des équipes municipales, le problème ne soit pas réglé. M. le maire de Saint Martin répond que cette personne sera reçue très prochainement en mairie.

*b. Point sur la cantine*

Des parents font remarquer qu'à la cantine de Saint Brisson il y aurait des problèmes de quantité. Les élèves étant toujours servis dans le même ordre, les élèves passant à la fin n'ont pas forcément assez pour un deuxième service.

*c. Point sur le stationnement*

Les parents d'élèves pointent que certaines familles ne respectent toujours pas les règles de stationnement aux abords des écoles.

Les secrétaires :

M<sup>me</sup> MEGUENI, enseignante



M<sup>me</sup> CHAFFAL, parent d'élève :



La présidente de séance :

M<sup>me</sup> Gourdon, directrice St Martin

